

Monsieur Lionnel LUCA
Député-Maire de Villeneuve-Loubet
Hôtel de Ville
BP 59
06270 VILLENEUVE-LOUBET

DT/CMP N°148/2014

Nice, le 4 Avril 2014

Monsieur le Député-Maire,

Après quelques semaines de concertation, le gouvernement vient de présenter le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement au Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées. Celui-ci a été amené à donner un avis favorable sous réserves le 11 mars.

Ce projet de loi couvre différents domaines qui concernent tout particulièrement les personnes en situation de handicap et leurs familles : aides techniques, aides humaines, logement, proches-aidants, offre de service médico-social, maison départementale de l'autonomie, création de conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (remplacement des CDCPH et des CODERPA). Par contre, nous sommes surpris de ne rien trouver sur l'avancée en âge des personnes en situation de handicap.

Il sera présenté au conseil des ministres le 9 avril et le débat parlementaire suivra dans le 2^{ème} trimestre 2014.

Nous vous remercions par avance pour votre lecture attentive de l'avis de l'APF ci-joint et pour le relais de nos demandes d'enrichissement, de modification ou de suppression du texte actuel.

Nous tenant à votre entière disposition pour tout entretien à ce sujet,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Député-Maire, en l'assurance de nos salutations les meilleures.


Denis TACCINI

Directeur APF Délégation 06

www.apf.apf.fr
<http://dd06.blogs.apf.asso.fr>
<http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr>
www.moteurline.apf.asso.fr
www.reflexe-handicap.org
www.sclerose-en-plaques.apf.asso.fr
www.paratetra.apf.asso.fr
www.imc.apf.asso.fr
<http://vos-droits.apf.asso.fr>

3 avenue Antoine Vérain - 06100 NICE

Tél. 04 92 07 98 00 - Fax 04 92 07 07 24 - E-mail : dd.06@apf.asso.fr

 Geneviève TELMON
Représentante Départementale APF 06



Ecoute Handicap Moteur
0 800 500 597
Ecoute SEP
0 800 854 976
Ecoute Parents
0 800 800 766